

## PROJET D'ACCUEIL

### LA CRECHE DE LA CITE JOYEUSE, asbl



#### **Les objectifs pédagogiques de l'accueil selon l'O.N.E :**

*Considérer le bébé comme un partenaire réceptif, doué d'une faculté d'apprentissage, et possédant une organisation qui le prédispose à agir avec son environnement. Le mettre sur la voie de l'autonomie. Révéler ses dons de capacités au point de vue sensoriel et moteur, affectif et social.*

*Mettre l'accent sur l'importance des liens que l'enfant entretient avec les adultes qui prennent soin de lui, œuvrer à sa maturation et à son épanouissement.*

*Assurer entre la crèche et le milieu familial, une continuité d'existence, garante de l'équilibre de l'enfant.*

## Table des matières

Table des matières .....	1
Identification du pouvoir organisateur et du milieu d'accueil.....	2
Présentation de notre milieu d'accueil .....	3
Les différents intervenants de notre milieu d'accueil : .....	4
La transition entre le milieu familial et le milieu d'accueil :.....	5
Mettre en place une relation de confiance avec les parents.....	7
La familiarisation.....	8
L'organisation du milieu d'accueil.....	10
Accueil du matin : .....	10
La section des petits (0 – 18 mois) :.....	10
Le passage à la grande section :.....	12
La grande section (18 mois à la scolarité) : .....	13
L'autonomie des tout-petits .....	15
L'habillage et le déshabillage :.....	16
L'acquisition de la propreté :.....	16
La santé en milieu d'accueil .....	16
L'anamnèse :.....	17
Le dossier médical :.....	17
Les consultations médicales : .....	17
La pharmacie : .....	17
Le protocole en cas de maladie : .....	17
Les absences : .....	18
Le Snoezzz.....	18
Un milieu d'accueil inclusif et accessible .....	20
Formation continue.....	21
Réunion hebdomadaire :.....	21
Accueil de stagiaire : .....	21
Journée pédagogique : .....	22
Plan de formation : .....	22
En route vers l'école maternelle .....	22
Conclusion .....	23

## Identification du pouvoir organisateur et du milieu d'accueil

Nom du Pouvoir Organisateur : La Crèche de la Cité Joyeuse

Statut juridique : Association Sans But Lucratif

Numéro d'entreprise (Banque Carrefour) : 0878.411.412

Adresse du Pouvoir Organisateur : 2, Rue de la cité joyeuse  
1080 Molenbeek-Saint-Jean  
Représenté par le directeur général : Mr GOBIN Geoffroy

Le milieu d'accueil est représenté par : LENOIR Céline  
Personne de contact / Téléphone : 0492/60.19.51  
Fonction : Directrice  
E-mail : celine.lenoir@lacitejoyeuse.be

Personne de contact : LENOIR Céline et/ou VAN DROOGENBROECK Caroline  
E-mail : creche@lacitejoyeuse.be  
Téléphone fixe : 02/669.20.88

## Présentation de notre milieu d'accueil

La Crèche de la Cité Joyeuse est une A.S.B.L autorisée et subventionnée par l'ONE. Elle se distingue par son projet d'accueil, à visée sociale. En effet, il s'intègre à l'ensemble du projet de l'A.S.B.L de « la Cité Joyeuse », celui d'apporter une aide à l'enfance en difficulté.

L'objectif est d'accueillir une majorité d'enfants issus de familles en difficultés sociales et/ou familiales. Cette majorité représente plus de 50 % de la capacité autorisée, les besoins sont multiples tels que :

- L'accueil des fratries inscrit à la crèche, à la Cité Joyeuse, au Centre Arnaud Fraiteur ou à l'école Nicolas Smelten.
- L'accueil d'urgence dans le cadre de mesures de prévention ou de protection de l'enfant. Un enfant suivi par un service de la jeunesse : SOS-Enfants, SAJ ou SPJ.
- L'accueil d'enfants dont leurs parents s'engagent dans une démarche de réinsertion socio-professionnelle pris en charge financièrement par le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean (cours de français, formations, article 60, ...)
- L'accueil d'enfants dont les parents sont en situation de vulnérabilité socio-économique.
- L'accueil d'enfants dans le cadre d'un processus d'adoption.
- L'accueil d'enfants en situation de handicap social, psychologique, physique, etc

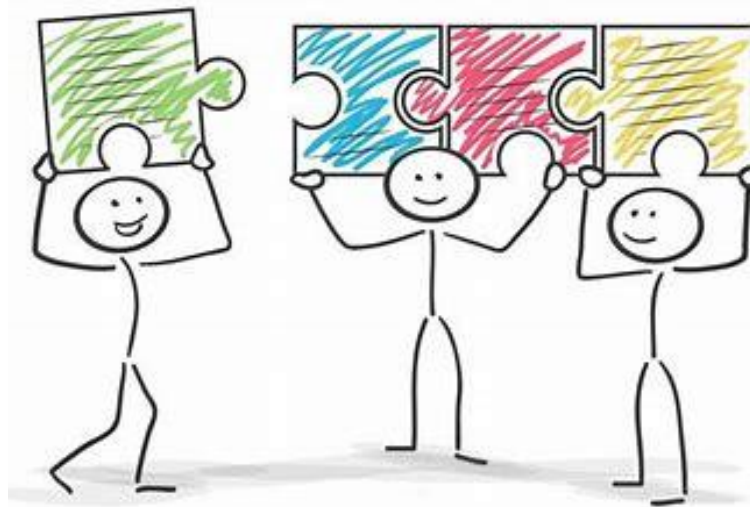
**Le nombre de places restantes sont réservées à toute autre personne désireuse d'inscrire son enfant au sein de notre milieu d'accueil. La situation géographique n'est pas un critère de priorité. Cependant, une priorité est octroyée pour les membres du personnel de la Cité Joyeuse, du centre Arnaud Fraiteur et de l'école Nicolas Smelten.**

La crèche de la Cité Joyeuse met l'accent sur un accueil de qualité en respectant les besoins et le rythme de l'enfant. Chaque enfant reçoit un accueil individualisé. Ce point est détaillé dans la partie familiarisation.

## Les différents intervenants de notre milieu d'accueil :

La crèche de la Cité Joyeuse se compose d'une équipe **pluridisciplinaire**.

- 1 directrice – psychomotricienne (5 jours/semaine)
- 1 assistante sociale (1 jour et demi/semaine)
- 1 infirmière (2 demi-jours/semaine)
- 1 médecin généraliste (1 visite toutes les 15 jours)
- 2 agents d'entretien (5 jours/semaine)
- 3 accueillantes<sup>1</sup> par section (5 jours/semaine)



**Les parents** sont des partenaires privilégiés. Une bonne communication et la transmission des informations entre la maison et le milieu d'accueil sont primordiales notamment dans l'accueil.

**Les accueillantes** étant les personnes de référence pour l'enfant, elles accompagnent l'enfant dans son quotidien, elles offrent une sécurité tant affective, cognitive que relationnelle à l'enfant en l'observant et en répondant à ses besoins tout en respectant la collectivité.

**La directrice** assure d'une part, le bon fonctionnement du milieu d'accueil : responsable de la gestion légale, managériale, financière, pédagogique du milieu d'accueil. Elle se rend également disponible quotidiennement tant pour les familles, pour les situations à caractère social (situation SAJ, SPJ, Pep's,...) que pour son personnel.

---

<sup>1</sup> Les accueillantes comprennent les puéricultrices, les agents d'éducation, les éducateurs et les aspirantes en nursing.

D'autre part, sa formation de psychomotricienne lui permet d'assurer des séances de psychomotricité. Dans ce cadre-là, elle accompagne l'observation et la réflexion de l'équipe.

**L'assistante sociale** assure principalement la gestion des inscriptions et des départs, ainsi que la mise en ordre des dossiers. Elle est également disponible au Elle répond également aux demandes ponctuelles des familles dans le cadre d'un accompagnement parental organisé sur plusieurs séances.

**L'infirmière** assure le suivi de la santé des enfants et des dossiers médicaux. Les consultations médicales et le suivi du schéma vaccinal se fait en collaboration avec le médecin.

**Le médecin** conseille la directrice lorsqu'une décision doit se prendre au niveau de la santé en collectivité et supervise les consultations médicales.

**Le personnel d'entretien** assure l'entretien et le nettoyage du bâtiment.

**Les stagiaires** sont accueillis dans différents domaines (médical, accueillante, psychomotricité, assistant social, etc). Ils sont présents auprès des enfants dans le cadre de leur formation.

### La transition entre le milieu familial et le milieu d'accueil :



Nous veillons à rythmer les journées de la même manière, quotidiennement, en tenant compte du rythme de l'enfant dans un but de lui permettre d'anticiper la suite des événements, de construire **un sentiment de sécurité et d'appartenance** au sein de notre milieu d'accueil.

Nous accordons une importance à **la continuité dans l'accueil**. En effet, l'enfant tisse un lien petit à petit avec l'adulte (« figure d'attachement »). Ce lien est sécurisant et indispensable non seulement au bien-être de l'enfant mais aussi au lent processus d'individualisation. Il permet de prendre de mieux en mieux conscience de lui-même et de l'autre.

Chaque section est encadrée par trois accueillantes qui assure une continuité entre milieu d'accueil et le milieu familial. Après les vacances d'été, un changement dans les équipes d'accueillantes s'opère afin de permettre de garder une continuité. En effet, bien qu'une partie du groupe reste dans la section des bébés, l'autre partie connaît un passage dans la section des grands. Par conséquent, il est important qu'une des 3 accueillante accompagne ces enfants jusqu'à leur départ à l'école maternelle. Cette organisation permet à l'enfant de garder ses repères, et répond à **la sécurité affective**. Cela maintient également un certain dynamisme dans les équipes.

*« L'expérience répétée par le bébé d'un adulte en synchronie avec lui, d'un adulte qui décède, s'ajuste et répond à ses besoins, ouvre à une première structuration psychique. En effet, petit à petit, le bébé va commencer à s'orienter de façon préférentielle vers une voix, une odeur, une partie du visage... Ainsi, au cours des six premiers mois, les séquences vont progressivement s'associer et permettre aux objets et surtout aux figures, devenus familiers, d'émerger de façon privilégiée. »<sup>2</sup>*

La continuité est également garantie par **l'instauration de rituels** qui font partie de la vie quotidienne de l'enfant dans notre milieu d'accueil. Ces moments peuvent être individuels (accueil, retrouvailles, ...) ou collectifs (le bonjour, lecture d'un livre avant la sieste, méditation, ...). Ces rituels participent à **la construction de la sécurité affective** de l'enfant.

La continuité se traduit donc sous différentes formes. Certains outils nous permettent de la maintenir :

- **Le doudou** : c'est un objet transitionnel, c'est-à-dire qu'il fait le lien entre le présent et l'absent. Il permet de faire lien avec la maison.
- **Le portage** : l'accent est mis sur la bonne installation, dans la bienveillance, avec attention et contenance.

---

<sup>2</sup> [FA40-Au quotidien.pdf \(one.be\)](#)

- **Le respect des rythmes** : le rythme est totalement individuel en fonction des besoins de l'enfant (alimentation, sommeil, jeu, ...). Petit à petit, il y a une transition qui se met en place entre le rythme individuel et le rythme collectif.
- **Le respect de l'enfant** : notre crèche considère l'enfant comme un sujet en construction, il est partenaire dans la relation et acteur dans son développement. L'équipe est là pour l'accompagner. Nous respectons le développement psychomoteur naturel ; l'enfant ne sera jamais mis dans une position s'il ne l'a pas acquise de lui-même.
- **L'accompagnement des émotions** : l'accueillante observe, repère, s'ajuste aux signes de l'enfant. Elle verbalise, accompagne, le sécurise et propose, au besoin, des solutions pour soulager le mal-être de l'enfant.
- **Les repères avec l'accueillante et les repères spatiaux, temporels et d'appartenance** : c'est grâce aux repères que l'enfant se sent acteur. Ceux-ci lui permettent d'anticiper, se mobiliser et participer. Être et se sentir en sécurité favorise à l'exploration de l'environnement.

## Mettre en place une relation de confiance avec les parents

Lorsqu'un parent décide de mettre son enfant en milieu d'accueil, celui-ci s'attend à recevoir **un accueil compréhensif, bienveillant dans le respect de ses choix**. Il aspire également à ce que son enfant soit accompagné par une équipe compétente. C'est pourquoi, dès l'inscription, nous mettons l'accent sur **une communication de qualité**, prenant le temps nécessaire avec le parent pour lui permettre de prendre connaissance de notre fonctionnement et d'échanger librement sur celui-ci.

À l'inscription, l'assistante sociale et la directrice accueillent le(s) parent(s) et l'enfant dans le bureau administratif. Une visite guidée de la crèche a lieu lors de cette première rencontre (ou plus tôt en fonction de la demande du parent). Un temps de qualité est prévu pour l'accueil du parent, la lecture et l'explication du contrat d'accueil pour terminer par la signature de celui-ci.

L'échange avec le parent est un axe important dans notre milieu d'accueil. Étant une petite crèche, nous tenons préserver **un esprit familial**. C'est pourquoi au quotidien, ces moments d'échanges parents/professionnelles sont importants. Ils se traduiront par des questionnements de l'accueillante à l'arrivée de l'enfant et par un retour verbal de la journée au départ de celui-ci. Ces échanges sont pour nous d'une importance considérable afin d'accompagner l'enfant, dans sa journée.

Lorsqu'un parent désire s'entretenir avec la directrice, celle-ci reste quotidiennement disponible par mail ([celine.lenoir@lacitejoyeuse.be](mailto:celine.lenoir@lacitejoyeuse.be)) ou par téléphone au 0492/60.19.51. Son bureau est également accessible à l'entrée de la crèche. Une roue,



placée sur la porte, permet de voir ses disponibilités. Les travailleuses psycho-médico-social sont présentes deux demi-jours par semaine. L'assistante sociale est joignable par mail ([vandroogenbroeck.caroline@lacitejoyeuse.be](mailto:vandroogenbroeck.caroline@lacitejoyeuse.be)) et par téléphone au 0479/40.02.46.

Trois outils permettent la transition entre le milieu familial et le milieu d'accueil :

- Un cahier de communication, par section, afin que chaque information formulée par le parent ou la professionnelle soit communiquée à toute l'équipe.
- Un petit cahier de communication par enfant, peut-être utilisé, si le parent le souhaite.
- Une application « Konnecto », sert de lien entre le parent et la direction pour les informations ponctuelles.

Au cours de l'accueil de l'enfant, différents moments d'échanges sont organisés pour permettre aux parents de se représenter la vie de leur enfant au sein de notre crèche. Des photos sont également partagées, en fonction de l'accord du parent quant au respect de l'image de leur enfant.

## La familiarisation

Une période **de familiarisation est organisée pour chaque enfant** quelles que soient les circonstances (âge de l'enfant, place dans la fratrie, accueil en urgence...). Cette période permet au(x) parent(s) et à leur enfant :

- de passer différents moments au sein de la crèche pour se familiariser à l'atmosphère qui y règne : au rythme, aux bruits, aux odeurs, etc
- de rencontrer les accueillantes, de découvrir les enfants de la section qui partageront le quotidien de leur enfant.
- de découvrir le fonctionnement de la crèche, **de créer des liens avec les professionnelles.**

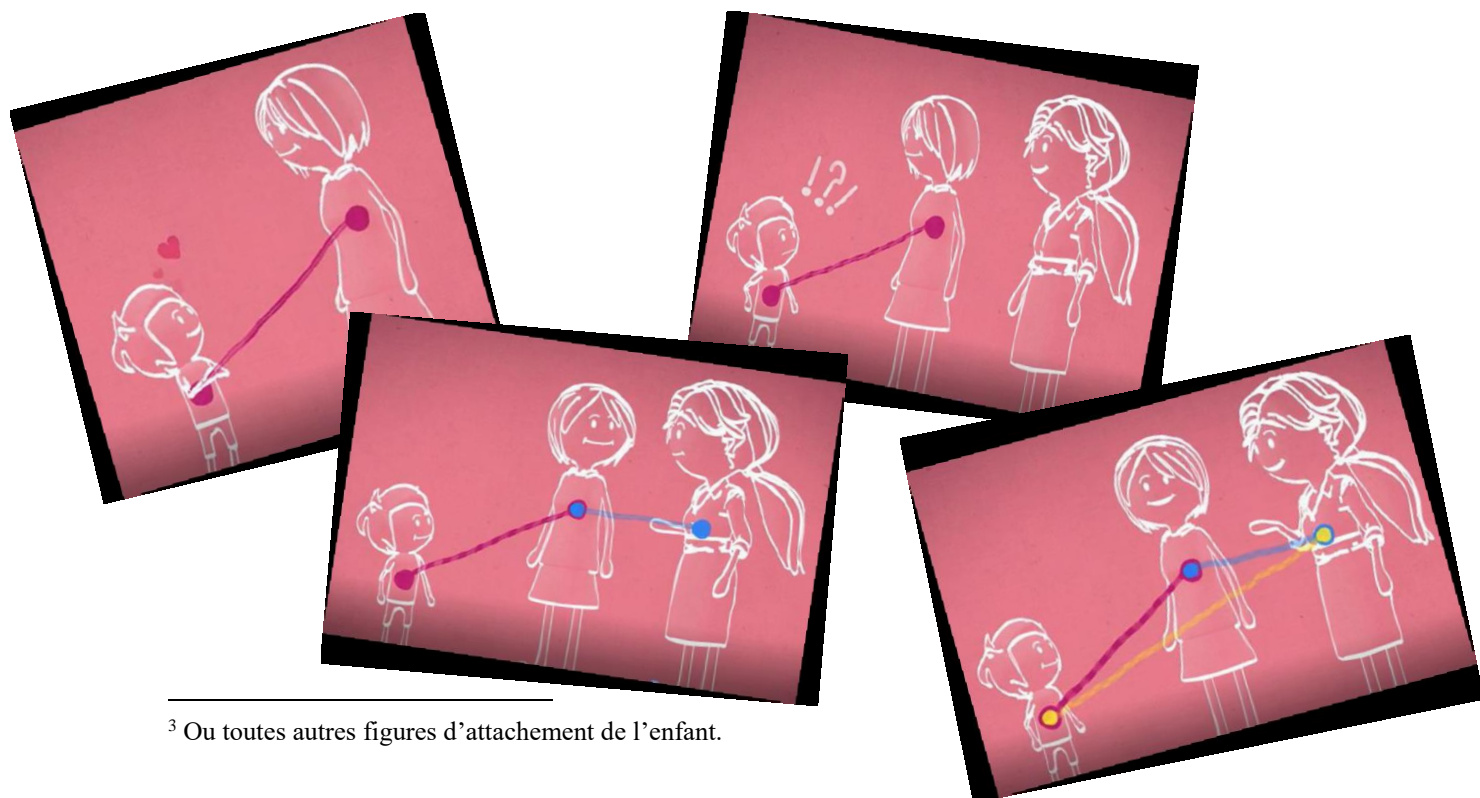
C'est également l'occasion pour les accueillantes d'apprendre à connaître les habitudes de l'enfant accueilli. Pour cela, une petite anamnèse est réalisée avec une d'entre elles. Cette anamnèse permet de récolter toutes les informations indispensables et pertinentes pour répondre au besoin de l'enfant, que le parent, lui seul, connaît.

La période de familiarisation a été pensée pour offrir 5 moments avec le parent et 5 moments sans le parent, comme le stipule le contrat d'accueil.

Voici comment cela se présente :

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4	JOUR 5
9h - 10h30	13h - 14h30	9h - 10h30	9h30 - 10h45	10h30 - 12h
Anamnèse dans le SNOEZELEN +- 45" puis section 45"	Moment dans la section AVEC maman <sup>3</sup>	Accueil avec les autres enfants et moment dans la section AVEC maman	Moment dans la section AVEC une autre maman	Moment dans la section AVEC maman
JOUR 6	JOUR 7	JOUR 8	JOUR 9	JOUR 10
9h - 10h	9h - 12h	9 h - 12h	9h - 14h	9h - 15h30
Moment dans la section AVEC maman	1 h : Moment dans la section AVEC maman 1 h : Moment SANS maman 1 h : Repas AVEC maman.	avec repas SANS maman	Avec repas et sieste SANS maman	journée complète SANS maman

Deux semaines complètes sont prévues pour un accueil progressif. Cependant, cette durée est flexible en fonction des besoins de l'enfant et du respect du rythme de chacun. En effet, chaque enfant, chaque famille est singulière. Par conséquent, ces moments, bien que nécessaires, sont pensés avec la famille.



<sup>3</sup> Ou toutes autres figures d'attachement de l'enfant.

## L'organisation du milieu d'accueil

Accueil du matin :

A partir de 7h, l'accueillante accueille l'enfant dans la section des bébés. Un temps d'échanges avec le parent est primordial pour la transmission des informations importantes de l'enfant. Il est demandé que ce temps soit respecté pour chaque parent. Aussi, l'accueillante, seule jusqu'à 8h, il est demandé que l'enfant ait pris un premier repas à la maison, qu'il soit propre et prêt à se mouvoir facilement.

Aux alentours de 8h30, l'autre section étant prête avec le personnel en suffisance, les enfants de la grande section rejoignent leur section et y restent jusqu'à la fin d'après-midi.

A ce moment, les enfants retrouvent leurs habitudes, ils sont en jeux libres. Les accueillantes les accompagnent dans leur exploration. Une accueillante restera auprès des enfants afin de répondre à leurs besoins pendant que sa collègue poursuivra l'accueil jusque 9h.

Afin de respecter le rythme des enfants qui dorment dans la petite section, d'une part et de ne pas perturber le déroulement de l'organisation de la grande section, l'accueil se clôture à 9h. En effet, la sonnette est un facteur d'alerte pour les enfants qui sont, pour certains, dans l'attente de retrouver leur parent.

Enfin, pour clôturer l'accueil du matin, il est demandé aux enfants de ranger les jouets et de se rassembler afin de commencer le rituel du « bonjour » qui se présente sous différentes formes, en fonction de la section.

La section des petits (0 – 18 mois) :

Le rythme et le besoin de repos sont importants et respectés. L'enfant construit sa représentation de lui-même et des autres. Pour se faire, l'accueillante l'accompagnera à prendre conscience de lui-même et de ses pairs, tout en sachant que sa sociabilité est au stade d'ébauche. L'accent est mis sur la sécurité affective, afin que le tout-petit puisse se repérer, pour ensuite explorer son environnement.



La disposition :

La section offre une vision sécurisée de l'enfant. Elle dispose d'un petit parc, où les plus petits se trouvent davantage en sécurité et à l'abri de l'exploration des plus grands.

Plusieurs tapis d'éveil sont placés afin de favoriser la motricité libre et la variation des textures. On y retrouve également un espace repas et un espace psychomoteur. La motricité libre consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance. Ce concept fait partie intégrante de notre philosophie de travail au sein de notre crèche.

Un coin doux a également été aménagé, pour permettre aux enfants de se réfugier ou de s'y cacher quand ils le souhaitent sous le regard bienveillant de l'accueillante.

Le repas :

Le respect du rythme alimentaire de l'enfant est pris en considération. Le passage à la nourriture solide et à la cuillère se fera sur base d'observations et dans la continuité de ce qui se déroule à la maison.

Les plus petits sont installés dans un petit relax. L'accueillante, elle, s'installe au sol face à l'enfant pour lui donner à manger. Les plus grands sont assis à la petite table, ils sont accompagnés à manger seul par l'accueillante.

Le repas, servi vers 11h, est préparé et livré par le restaurant de la « Cité Joyeuse ». Celui-ci est adapté aux enfants de moins de trois ans par l'infirmière et la direction, sous le respect des normes de l'ONE. Les parents peuvent consulter le menu mensuel aux valves, dans le vestiaire. Les quantités sont celles préconisées par l'ONE à savoir :

- 150 gr de féculents,

- 150 gr de légumes et
- 30 gr de protéines.

Concernant le goûter, les enfants le reçoivent vers 14h30, selon le même principe.

Le sommeil :

Afin de respecter le besoin de repos, un dortoir se situe en dehors de la section, juxtaposé à la salle de bain. Celui-ci est composé de plusieurs lits à barreaux individualisés. Les accueillantes veillent à la qualité du sommeil. En effet, la sécurité physique est respectée grâce soutient des accueillantes dans l'endormissement et aux passages réguliers de celle-ci, ainsi que la sécurité affective grâce au doudou et/ou tétine si l'enfant en a une.

Les enfants dorment en body dans une petite gigoteuse. Bien qu'il y ait le passage régulier des accueillantes dans le dortoir, un baby-phone y est également installé. Le rythme de chaque enfant étant respecté, les accueillantes vont rechercher les enfants en fonction de leur état d'éveil.

Le change :

Une salle de bain est mise à disposition afin de préserver l'intimité de l'enfant. Un gant de toilette et du savon sont utilisés. Une petite baignoire est également mise à disposition, si le besoin se fait ressentir.

Les jeux :

De par les différents jeux d'éveils adaptés à leur âge, le développement psychomoteur et de manipulation sont mis en avant. Les enfants sont libres d'explorer par eux-mêmes l'espace et les jouets proposés dans le but de choisir eux-mêmes leur projet.

L'adulte stimule l'activité propre de l'enfant. Il est assis à hauteur du bébé lors des moments libres. Il soutient les initiatives du bébé afin d'augmenter la confiance et le plaisir d'agir de ce dernier.

Les activités sont diverses, telles que : éveil musical, le snoezelen, comptines et marionnettes, visite d'une conteuse, psychomotricité, exploration sensorielle par de la peinture (peinture propre, peinture corporelle, bricolage). La crèche a la chance de bénéficier d'un espace extérieur. Dès que le temps le permet les enfants sont invités à explorer le jardin.

Le passage à la grande section :

Lorsque l'équipe constate que l'enfant a besoin de connaître autre chose (activité, jeux plus autonomie, besoin d'appartenance à un groupe, ...). Cela annonce le passage vers la section des plus grands.

Ce passage se réfléchit souvent aux alentours des 18 mois de l'enfant. Il se fait en fonction de nombreux facteurs, tenant en compte le rythme de l'enfant, sa sécurité affective, son besoin de repos, son développement moteur ainsi que son désir. Le nombre d'enfants dans la section des grands est également pris en considération afin de respecter les normes de l'ONE.

Grâce aux réunions hebdomadaires et aux différentes observations rencontrées dans la section, la décision concernant le passage est prise en équipe.

Suite à cette décision, les accueillantes abordent ce sujet avec les parents. Afin de les accompagner dans cette transition, une petite liste de matériels indispensable ainsi qu'un mot d'explication leur est remis.

La grande section (18 mois à la scolarité) :

Dans cette section, les différents moments de la journée sont rythmés et organisés afin de permettre à l'enfant de développer ses intérêts et son autonomie



La disposition :

La section offre une vision sécurisée de l'enfant. Elle est composée d'un coin repas libre d'accès avec des petites tables et des chaises. Un module psychomoteur en bois est à disposition des enfants pour qu'ils puissent se dépenser et poursuivre leur exploration psychomotrice. Des jeux adaptés, en nombre suffisant, sont répartis dans divers bacs et restent à la disposition des enfants, toute au long de la journée.

Pour ceux qui souhaitent se reposer ou trouver davantage de calme, un coin « doux » est mis à leur disposition. Il est composé d'une grande cabane et de plusieurs coussins pour ceux qui souhaitent également y jouer. D'autres coins permettent d'explorer les jeux symboliques tels que les poupées, la cuisine, le circuit de voitures, etc. Enfin les

enfants peuvent y trouver également un coin lecture composé d'un tapis et de petits fauteuils.

La crèche offre un accès direct sur le jardin, clôturé et sécurisé. Des petits vélos, des voitures, des balles, des modules de jeux sont mis à la disposition des enfants. Nous veillons à garder une continuité entre l'espace intérieur et l'espace extérieur.

La section bénéficie d'un grand espace supplémentaire, modulable. Celui-ci sert tant de lieu pour y faire des activités que pour le moment de la sieste. C'est dans ce lieu que se déroulent également les séances de psychomotricité.

Repas :

Le repas, servi vers 11h, est préparé et livré par le restaurant de la « Cité Joyeuse ». Tout comme la section des petits, les menus sont adaptés en fonction de l'âge, par la directrice et l'infirmière.

- **Avant le repas**, l'enfant est invité à se laver les mains et à mettre son bavoir. Les accueillantes verbalisent le menu à l'aide d'un support visuel.
- **Lors du repas**, une accueillante accompagne un groupe d'enfants à manger seul. L'eau est disponible toute au long de la journée et servie à la fin du repas.
- **En fin de repas**, les enfants sont invités à se nettoyer la bouche et leurs mains avec un gant de toilette humide, à enlever leur bavoir et le mettre dans le bac de linges sales.

Quant aux goûters, ils sont servis vers 15h00, selon le même principe.

Sommeil :

La sieste des enfants se passe dans la pièce modulable après le repas. Les portes coulissantes sont fermées et des petits lits hamacs sont posés à même le sol.

- **Avant la sieste**, les accueillantes préparent les enfants pour les accompagner vers ce moment. En effet, dans un premier temps, une accueillante leur lit une histoire. Une petite musique de méditation a été également pensée, en guise de rituel pour ensuite les inviter à s'installer dans leur lit.
- **Pendant la sieste**, chaque lit est individualisé et toujours placé au même endroit. Les accueillantes s'asseyent près des enfants pour les accompagner dans leur sommeil.
- Un temps de repos est toujours proposé aux enfants. Lorsque les enfants se réveillent, les accueillantes les invitent à se reposer et/ou profiter d'un temps calme.

- **Après ce moment**, les enfants vont à la salle de bain afin de se préparer, avec l'aide de l'accueillante, pour jouer.

Activités, jeux :

Les différents moments de la journée sont organisés afin de permettre à l'enfant de développer ses intérêts et son autonomie en suivant son propre chemin.

Nous aménageons les conditions de l'accueil de sorte que les enfants puissent interagir positivement : jeux en suffisance et en plusieurs exemplaires. L'espace a été aménagé pour que les enfants puissent avoir différents espaces de jeux à savoir un coin « refuge », un coin « doux », un espace psychomoteur, un espace symbolique, un espace extérieur, ...

L'activité libre est l'un des moments privilégiés de l'enfant. En effet, ces moments sont l'occasion d'exercer au travers du jeu, l'imaginaire. Une activité adaptée à leur âge est également proposée chaque matin. Celle-ci peut être sensorielle, manuelle, inclusive, instrumentale, musicale, psychomotrice, etc.

Ces activités restent une proposition et non une obligation. En effet, c'est l'enfant qui choisit d'y participer ou non. Quant à l'atelier, il est une découverte, une invitation au plaisir sans obligation de résultat. Il est pratiqué en moyenne 2 fois par semaine.

Il est important de savoir que la manipulation de l'enfant est différente du bricolage.

Il existe également des activités « organisées », dans un cadre bien défini, à savoir :

- la psychomotricité menée par une psychomotricienne relationnelle.
- l'éveil musical avec les enfants porteurs de handicap.
- l'exploration au snoezelen.
- la visite aux personnes âgées du home du « Scheutbos ».

## L'autonomie des tout-petits

L'autonomie est un concept clé lorsque nous parlons de la petite enfance. Cela concerne la motricité libre de l'enfant, mais aussi au sens large du terme « apprend moi à faire seul ». En pratique, l'accueillante suscite l'autonomie sous différentes formes.

*Exemples : Monter les escaliers, tenir sa gourde et sa cuillère, monter dans son lit, être actif lors du rangement, se coucher sur le coussin de change, ranger ou mettre ses chaussures, se laver les mains, mettre son bavoir, prendre son panier à la salle de bain, ...*



L'habillage et le déshabillage :

Un porte-manteau avec la photo de l'enfant et des petits casiers sont installés, dans le couloir, en dehors de la section. Ce dispositif permet à l'enfant de distinguer ses affaires de celles des autres. Ce qui a pour but de l'accompagner progressivement à gagner en autonomie lors de l'habillage notamment pour des sorties au jardin.

D'autres petits paniers sont également disposés en section pour permettre à l'enfant d'y déposer ses affaires (doudou, gilet, pantalon lors de la sieste, ...). Les accueillantes demande à l'enfant de prendre son panier pour faciliter l'habillage et le déshabillage au moment des changes, dans la salle de bain.

L'acquisition de la propreté :

La propreté s'acquiert par le biais **d'un processus progressif**. L'accueillante invite l'enfant à se joindre à ses pairs pour aller sur le petit pot si celui-ci en démontre le souhait et donc sans contrainte. Il s'agit d'une étape importante du développement de l'enfant. Il est nécessaire d'attendre que l'enfant décide de lui-même d'être propre et non que le parent s'approprie cette étape. L'acquisition se fait en fonction de la maturation de l'enfant. Alors gardons à l'esprit que chaque enfant est unique.

*« Le contrôle sphinctérien arrivera quand l'enfant l'aura décidé, sans conditionnement spécifique. Tout compte fait, l'enfant apparait ici comme le seul «maitre de son apprentissage»: ce n'est pas une question de volonté, mais bien un déclic interne qui lui permet de sentir qu'il a plus à y gagner qu'à perdre, en «grandissant et en s'autonomisant »<sup>4</sup>*

## La santé en milieu d'accueil



---

<sup>4</sup> ONE flash accueil

#### L'anamnèse :

Une anamnèse est réalisée par l'accueillante qui reçoit l'enfant et le parent le premier jour de l'accueil. Ce document permet l'échange entre la professionnelle et le parent. Elle reprend les sujets importants et pertinents afin de mieux répondre aux besoins de l'enfant.

#### Le dossier médical :

Lors de la première visite avec l'infirmière et le médecin, un dossier médical de l'enfant est constitué. Ce dossier comprend les coordonnées de l'enfant, celle du parent, le déroulement de la grossesse, le poids, la taille et le schéma vaccinal. Ce dossier sera la référence à chaque visite médicale, fixée par notre infirmière avec la collaboration du médecin. Ce dossier suivra l'enfant après son passage dans notre milieu d'accueil.

#### Les consultations médicales :

Les consultations médicales comportent deux volets : le suivi médical et la vaccination.

La vaccination peut être réalisée à la crèche en fonction de l'accord du parent donné lors de l'inscription. Comme le stipule le contrat d'accueil, certains vaccins sont obligatoires en collectivité, raison pour laquelle l'infirmière veille au bon suivi du schéma vaccinal. En cas de non-respect de ce suivi, le parent sera invité à la mise en ordre du schéma vaccinal. Dans l'attente de cette mise en ordre, l'enfant ne pourra pas fréquenter le milieu d'accueil.

Concernant le suivi médical, suite à l'obligation de l'ONE, il est prévu que l'enfant soit vu au minimum 4 fois sur son séjour à la crèche.

#### La pharmacie :

À l'exception du paracétamol et de crèmes de change types Lynociol et Dermocrem, **sans prescription médicale**, aucun autre médicament ne pourra être administré dans le milieu d'accueil. Pour les autres, la prescription doit contenir :

- la posologie du médicament à administrer.
- le nom et le prénom de l'enfant.
- la durée du traitement.

#### Le protocole en cas de maladie :

Face à un état fébrile, l'enfant peut jouer, manger comme d'habitude ou avoir une altération de l'état général : somnolence, fatigue, perte d'appétit, diminution des activités, etc

Dans ce cas un protocole a été mis en place au sein de notre milieu d'accueil. Il consiste premièrement à observer l'enfant et prendre sa température.

- **Jusqu'à 38.4 °C**, aucun traitement ne sera administré par l'accueillante. Cependant, elle fera le nécessaire pour diminuer sa température : le découvrir, le rafraichir, bien l'hydrater, etc

- **À partir de 38.5 °C**, l'enfant reçoit du perdolan en suppositoire ou en sirop en fonction de l'état des symptômes. L'accueillante est tenu d'informer les parents.

Si les symptômes devaient persister, il sera demandé aux parents de consulter un médecin afin de poser un diagnostic ou mettre en place un traitement plus adéquat.

Enfin, un tableau de l'ONE reprenant les différentes maladies contagieuses qui nécessitent une « éviction » du milieu d'accueil est donné aux parents à l'inscription. Ce tableau est également visible dans le vestiaire.

Les absences :

En fonction de l'état de santé de l'enfant, le parent peut décider de le garder à la maison. Dans ce cas, il est demandé d'avertir le milieu d'accueil dans la matinée, avant 10h, par téléphone ou par mail.

Comme le stipule le contrat d'accueil un justificatif écrit de la part du parent, est demandé au retour de l'enfant. Ce type de justificatif ne peut pas dépasser **3 jours par trimestre, non consécutifs**.

Quant aux certificats médicaux, ils sont demandés, **au-delà d'une journée absence** et fourni à la personne qui accueille l'enfant, au retour le matin. L'accueillante est tenue de s'assurer que l'état général de l'enfant soit acceptable pour revenir en collectivité. Elle peut se donner le droit de refuser un enfant qui est encore sous certificat médical.

## Le Snoezzz

Nous avons la chance d'avoir pu notamment créer un espace « Snoezelen » au sein de la Crèche de la Cité Joyeuse surnommé « le snoezzz ». Cet espace est à la fois apaisant et stimulant. Ce lieu est dédié au développement de la sensorialité, au calme, à l'apaisement, il est multisensorielle.



Comme expliqué dans la thérapie Snoezelen, ces espaces sont spécialement conçus pour pouvoir cibler les stimuli sens par sens, notamment au travers d'effets lumineux, de jeux de couleurs, de sons, de musique, de parfums, etc. L'utilisation de différentes textures de matières offre une exploration tactile. En jouant sur les différents paramètres de l'espace que sont les éclairages, l'atmosphère, les sons et les textures, nous tentons de répondre au développement des sens des enfants que nous accueillons.

L'objectif est de donner du bien-être au bébé/enfant et adulte en le stimulant au travers du plaisir que lui procure l'activité dans laquelle il est impliqué. La démarche est basée sur l'éveil du petit enfant stimulé au monde extérieur par le biais de son corps et de ses cinq sens. Cet éveil permet à l'enfant stimulé de prendre une meilleure conscience de l'ici et maintenant et ainsi de donner plus de substance à sa relation au réel.

Il est connu que les enfants peuvent trouver « refuge » et apaisement dans ce type d'espace, « à part » du groupe, pour avoir de nouvelles opportunités de communication et d'éveil dans un environnement calme, loin du bruit et des parasites sensoriels du quotidien. L'espace sécurisé leur offrant apaisement et calme.

Certaines expériences ont démontré que 15 minutes dans ce type d'espace permettent de récupérer en fatigue et en stress. La stimulation via la musique permet de lâcher-prise du corps. La stimulation de la vue via les jeux de lumières permet à l'enfant de se plonger dans un état de somnolence apaisant. L'équipe a été formée à cette pratique en milieu d'accueil.

Cet espace se veut être un espace et un outil supplémentaire par lequel nous souhaitons répondre aux besoins des enfants d'un point de vue psycho-affectif. Dans la pénombre avec une ambiance musicale douce, cette salle favorise des moments calmes et permet des échanges individuels entre les enfants et l'accueillante.

Enfin, cet espace apaisant est également sollicité pour accueillir le parent et l'enfant au tout début de l'accueil, lors de la période de familiarisation.

## Un milieu d'accueil inclusif et accessible

Notre projet d'accueil à visée sociale et accessible à tous s'intègre davantage dans **une mission à visée « inclusive », au sens large**. En effet, l'inclusion est un effort démocratique pour que tous les citoyens, en situation de handicap, ou non, puissent participer pleinement à la société, selon un principe d'égalité de droit. C'est pourquoi, au sein de notre milieu d'accueil, on accueille et on adapte notre manière de travailler pour répondre au mieux aux besoins et au rythme de chaque enfant et ce quelle que soit sa situation.



Pour mener à bien notre mission, certains partenariats ont été mis avec les différents services de la Cité Joyeuse, le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean, le service petite enfance de la commune, l'ONE, la maison de la culture et de la cohésion sociale, la bibliothèque de Molenbeek, le home du « Scheutbos », etc

Dans le cadre de cet accueil inclusif, plusieurs moments d'échanges ont été réalisés.

Tout d'abord, nous avons instauré une activité hebdomadaire en collaboration avec le **centre Arnaud Fraiteur** : une asbl qui accueille quotidiennement des enfants porteur d'handicap moteur principalement et handicaps associés. Des rendez-vous inter-pavillons avec les enfants de la Cité Joyeuse peuvent également s'organiser ponctuellement et une fancy-fair a lieu 1 fois par an pour tous les parents et enfants qui fréquentant les pavillons de la Cité Joyeuse, du centre Arnaud Fraiteur et de la crèche.

Dans le cadre d'un projet « inter-générationnel », la crèche a mis en place un partenariat avec la **maison de repos « Scheutbos »** qui se situe à 100 mètres de la crèche. L'objectif de ce partenariat est de permettre des échanges en organisant des activités partagées entre les résidents et les enfants.

Contrairement aux idées reçues, l'enfant ne montre pas de réticence à aller au contact des personnes âgées. La plupart du temps, c'est l'adulte qui a peur que ce soit difficile pour lui. Cependant, grâce à la spontanéité de l'enfant, il les considère comme tout autre adulte, même si elles sont en fauteuil roulant. Ces échanges sont d'une grande richesse, aussi bien pour les enfants que pour les résidents. Les rencontres sont organisées à raison d'1 fois par semaine et se déroulent soit dans les locaux du home, soit dans le milieu d'accueil.

Enfin, nous favorisons également l'accueil de bénévole(s). Ceux-ci sont soumis à une convention. Actuellement, un jeune adulte présentant une infirmité motrice cérébrale est présent une fois par semaine à la crèche, il vient soutenir le travail des accueillantes lors de la sieste et du goûter. Ce jeune adulte se déplace en chaise roulante et son rôle est principalement d'observer et de rencontrer les enfants. L'objectif est de favoriser la rencontre de tout un chacun, dans sa spécificité, dès le plus jeune âge.

Pour terminer, bien que le milieu d'accueil tend vers une visée d'inclusion, le milieu d'accueil n'est pas une crèche inclusive. L'accueil d'un enfant a besoin spécifique fait l'objet d'une analyse et d'une décision en équipe pluridisciplinaire. Cependant, en fonction de la situation, notre milieu d'accueil collabore les autres pavillons de la Cité Joyeuse et du centre Arnaud Fraiteur qui pourront peut-être mieux répondre aux besoins de l'enfant et/ou du parent.

## Formation continue

Réunion hebdomadaire :

Les réunions hebdomadaires sont axées autour du travail avec les enfants et avec les parents. Elles sont réparties en deux temps : le premier étant le fonctionnement et le second concerne le pédagogique. Il peut s'agir de séances d'informations, de réflexions, de comptes rendus d'événements survenus durant la semaine, de recherche collective de solutions face à des difficultés éventuelles, etc.

Accueil de stagiaire :

Un partenariat a été mis en place avec différentes écoles afin de contribuer à la formation des stagiaires.

- L'école « **Dames de Marie** », où des stagiaires en « puériculture » ou « aspirante en nursing » viennent pour une durée de 3 semaines, réitérée 3 fois dans l'année scolaire.
- L'école « **Reine Fabiola** », option Infirmière Hospitalière Brevetée, où un(e) stagiaire est présent(e) pendant 2 semaines, renouvelé toute au long de l'année.
- L'institut **Machtens**, ponctuellement, une collaboration se fait avec cette école concernant la formation « d'auxiliaires de l'enfance »

D'une part, ce partenariat permet à l'équipe d'actualiser leur pratique, de pouvoir se remettre en question et de garder une posture professionnelle, grâce à l'évaluation du stagiaire. D'autre part, bien que les stagiaires soient présents, avant tout pour parfaire leur formation, ils/elles offrent du soutien aux accueillantes.

Journée pédagogique :

Des journées pédagogiques sont organisées en extra-muros avec la collaboration d'intervenants extérieurs sur un thème préalablement défini par la directrice et/ou l'équipe d'accueillantes.

La crèche étant fermée durant ces journées, les parents en sont informés à l'avance, afin que chacun puisse trouver une solution concernant la garde de leur enfant.

Elles peuvent s'organiser à raison de 2 fois par an minimum dans un but de permettre à toute l'équipe d'échanger autour de leurs pratiques pédagogiques, d'apporter des réflexions constructives, d'actualiser le projet d'accueil, etc.

Ce temps est primordial afin d'assurer une continuité de qualité dans la pratique professionnelle des accueillantes.

Plan de formation :

Un plan de formation est réalisé chaque année. Il est réfléchi grâce à l'entretien de fonction qui est réalisé annuellement avec chaque membre du personnel afin d'amener à la réflexion et à l'évolution dans l'accueil des tout-petits.

De plus, la formation continue constitue une opportunité de suivre l'évolution des connaissances, d'intégrer de nouveaux outils de référence, de réfléchir sur nos pratiques et de confronter nos points de vue.

## En route vers l'école maternelle

Ce moment est un changement important pour tous, tant pour l'enfant, les parents que pour les accueillantes. En effet, quitter un univers devenu familier et des

personnes où un lien d'attachement s'est construit doit impérativement se préparer. Tout d'abord, un document de « fin de prise en charge », est remis aux parents et doit nous être rendu **maximum 1 mois avant son départ**.

Ce départ n'étant donc pas sans résonance affective. Pour cela, la fin de l'accueil de l'enfant fait l'objet d'un dispositif d'aménagement ritualisé permettant aux uns et aux autres de se séparer le plus sereinement possible. Ceci est pensé dans le but qu'il soit considéré comme **un aboutissement et non une rupture**.

Pour cela, l'équipe des accueillantes informe, au préalable les parents quant à l'organisation d'un petit goûter (crêpes, gaufres, cake, etc) pour les enfants concernés et leurs parents.

Lors du goûter, les accueillantes expliquent aux autres enfants, la raison de ce moment en annonçant le départ de l'enfant vers l'école.

Enfin, l'équipe des accueillantes veille à remettre non seulement un souvenir à l'enfant et également des photos prises durant son parcours à la crèche pour que l'enfant puisse garder de beaux souvenirs de son passage dans notre milieu d'accueil. C'est un moment convivial et d'échanges entre le(s) parent(s) et l'équipe.



## Conclusion

Ce projet d'accueil est le fruit de plusieurs années de réflexions. Il permet de déterminer les modalités pratiques de fonctionnement de notre milieu d'accueil, son organisation, les responsabilités respectives des différents acteurs, parents et professionnel(les). Il clarifie également le contrat entre les différents partenaires permettant à chacun de connaître ses droits et ses obligations. Il vous donne une image au plus près de la réalité de notre fonctionnement. Vous pouvez constater que



nous plaçons l'enfant au centre de notre organisation. Ce projet évoluera au fur et à mesure de nos expériences et des formations continues.

L'équipe de la Crèche de la Cité Joyeuse,